

Direction Générale des Services
Service Marchés Publics
NV/JM/PD/ N° 20240260

Le Maire de la Commune de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2023 ayant pour objet de préciser la délégation du Conseil Municipal au Maire des dispositions de l'article L.2122-22 alinéas 21°, 22° et 27° du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n°2023P00192 du 31 mars 2023 donnant délégation à Madame Héloïse GERBER, Adjointe au Maire,

Vu l'accord-cadre N°2024PA21 conclu en date du 03 septembre 2024 pour l'accord-cadre de fourniture et de pose d'aires de jeux,

Vu le changement de comptable public à compter du 1^{er} septembre 2024,

Considérant la nécessité de confier un avenant n°1 à la société IDVERDE Agence de Mouchin, titulaire de l'accord-cadre de fourniture et de pose d'aires de jeux,

DECIDE

ARTICLE 1^{ER} : De signer l'avenant n°1 de l'accord-cadre passé en procédure adaptée avec la société IDVERDE Agence de Mouchin sise 276 route de Saint-Amand à MOUCHIN (59310) pour la fourniture et de pose d'aires de jeux. Cet avenant a pour objet la notification du changement de comptable assignataire des paiements.

ARTICLE 2^{ÈME} : Suite à la fermeture définitive du Centre des Finances Publiques de Marcq-en-Barœul au 1^{er} septembre 2024, il lui est substitué le Service de Gestion Comptable de Lille. Le comptable assignataire est Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Lille - 2 Boulevard de Strasbourg à LILLE CEDEX(59881). Cet avenant prend effet à compter du 1er septembre 2024.

ARTICLE 3^{ÈME} : Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services de la Commune et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

24 SEPT 2024



Pour le Maire
Adjointe Déléguée


Héloïse GERBER

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20240260
Objet :	Avenant n°1 à l'accord cadre passé en procédure adaptée avec la société IDVERDE pour la fourniture et de pose d'aires de jeux Cet avenant a pour objet la notification du changement de comptable assignataire des paiements à compter du 1er septembre 2024.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-215903287-20240924-D20240260-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20240924-D20240260-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20240260.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20240924-D20240260-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	301.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 septembre 2024 à 14h28min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 septembre 2024 à 14h28min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 septembre 2024 à 14h28min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 septembre 2024 à 14h28min16s	Reçu par le MI le 2024-09-24